



AGENCE FRANÇAISE  
DE SÉCURITÉ SANITAIRE  
DES ALIMENTS

**Afssa – dossier n° 2010-0295 - SULCOTRINA  
dossier lié n° 2008-0428**

Maisons-Alfort, le 22 Février 2010

## **AVIS**

### **de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation phytopharmaceutique SULCOTRINA, identique à DECANO**

LE DIRECTEUR GENERAL

---

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception d'un dossier, déposé par SAPEC AGRO, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation SULCOTRINA.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence DECANO, dont l'autorisation de mise sur le marché, n°2090080, est en cours de validité jusqu'au 31 décembre 2019 ;

Considérant l'avis de l'Afssa n° 2008-0428 du 11 juin 2009 relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation DECANO ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour SULCOTRINA est bien strictement identique à celle déclarée pour DECANO ;

**L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation SULCOTRINA, présentée par SAPEC AGRO, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit DECANO.**

**Marc MORTUREUX**